

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



Stéphane BERNARD
Directeur des Affaires Juridiques
et de la commande publique

DECISION

relative à l'affermissement des tranches
optionnelles n°1 ET 2 du marché Schéma
directeur global d'assainissement

N° 24800

LE PRESIDENT DE LIMOGES METROPOLE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-2 et L.5211-10 ;
 Vu le Code de la commande publique du 1er avril 2017 et notamment les articles L.2124-5, L.2124-6 et R.2124-12 à R.2124-15 ;
 Vu la délibération n° 143 du conseil communautaire en date du 07 juillet 2022 relative à l'attribution des articles L.5211-2 et L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales ;
 Vu l'attribution par la commission d'appel d'offres en date du 06 février 2023 du marché n° 2022-P00000-00 à la société ALTRIMO pour la mission : « Schéma directeur global d'assainissement » ;
 Vu les articles 5.2 de l'acte d'engagement et 6.2 du Cahier des clauses administratives particulières du marché précisant relatif aux dates d'exécution et aux modalités d'affermissement des tranches ;

D E C I S I E

Les prestations des **Tranches Optionnelles n°1** : Réalisation du modèle du fonctionnement hydraulique du système de collecte et de tranchées (système d'assainissement principal de Limoges) et **n°2** : Réalisation d'une AMDEC (analyse des modes de défaillance et de leur entité) pour le système principal d'assainissement de Limoges ; sont affermées et seront exécutées dans les conditions prévues au marché.

Tranches	Date à laquelle la Tranche optionnelle est affectée	Date de commencement des prestations	Délai d'exécution des Tranches
Tranche optionnelle 1	01 février 2024	20 février 2024	5 mois
Tranche optionnelle 2	01 janvier 2024	10 janvier 2024	3 mois

La présente décision prendra effet à compter de sa notification au titulaire.

Fait à Limoges,

P.D. MARCEAU Jean-Luc
Signé électroniquement le 02/01/2024
Pour Jean-Luc MARCEAU

Reçu de la Direction Générale des Finances
N° de la décision : DEC_CP_24800_SCHEMA_DIRECTEUR_GLOBAL
Date de la décision : 02/01/2024

DÉCISION

Décision relative à l'affermissement des tranches optionnelles n° 1 ET 2 du marché Schéma directeur global d'assainissement

1 DOCUMENT - Publié le 2 Janvier 2024



DEC_CP_24800_SCHEMA_DIRECTEUR_GLOBAL.pdf
(.pdf, 210,1 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**